

ferme derrière le voyageur et qui le sépare du monde civilisé. Une description des travaux que nécessite une marche dans ces parages serait de mise dans un livre publié en Europe, mais en Canada où tout le monde est familier avec la vie des coureurs de bois modernes, ce serait un hors d'œuvre. Nous nous bornerons à constater que du fort William au fort Alexandre, il y a plus de 60 portages dont la longueur varie respectivement de 100 pieds à une lieue; quelques uns étant presque à pic sont d'un accès très-pénible.

Conformément à la coutume qui prévaut dans les exploitations forestières en ce pays, les voyageurs et les ouvriers n'avaient pour breuvage que du thé et l'eau de la claire fontaine. On avait suivi pour eux la sage habitude de prohiber la bière et les boissons alcooliques en général.

De la part des troupes, il n'en fut pas toujours ainsi, car, arrivées à la Baie du Tonnerre, deux cantines avaient été installées, l'une pour le 60me, l'autre pour les volontaires, contrairement aux lois qui régissent le district d'Algoma dans lequel on se trouvait. Ce fait obligea M. D. D. Van Norman, magistrat, à donner ordre de fermer les cantines, mais le colonel Wolseley répondit par ces lignes: "Je pense que le magistrat peut prohiber la vente de toute liqueur alcoolique à Prince Arthur's Landing. Mais il ne peut pas empêcher la ration d'une chopine de bière, par jour à chaque soldat, quand cela a lieu dans les limites du camp. Un camp est comme une caserne, l'officier commandant peut empêcher qu'un soldat d'entrer dans ses limites. C'est comme une résidence privée. Personne ne peut y pénétrer sans un mandat de recherche légal."

Les volontaires seuls consentirent à supprimer leur cantine. Les troupes étaient déjà loin en route lorsque les réguliers abandonnèrent à leur tour l'entretien de la leur qui était trop en arrière pour être d'aucun usage. La difficulté de traîner avec les bagages des barils et des tonneaux fut la cause qu'une fois passé le lac Shebandowan, on ne tint pas de cantine aux quartiers-généraux, comme cela avait eu lieu jusqu'à ce moment.

Les charretiers affirment qu'entre la Baie du Tonnerre et le lac Shebandowan chaque charge qu'ils conduisaient renfermait de l'eau-de-vie, ou d'autres liqueurs.

Le 4 août, après une navigation comparativement facile, les canots d'avant-garde arrivèrent au fort Frances, comptoir de la compagnie de la baie d'Hudson à l'entrée de la rivière à la Pluie. Une fois parvenue dans la région dite des lacs, on voit que les brigades accéléraient leur marche, en raison des facilités naturelles